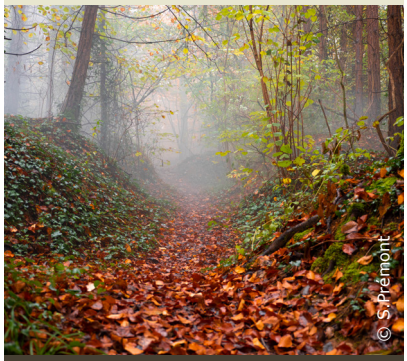
La forêt de Marle

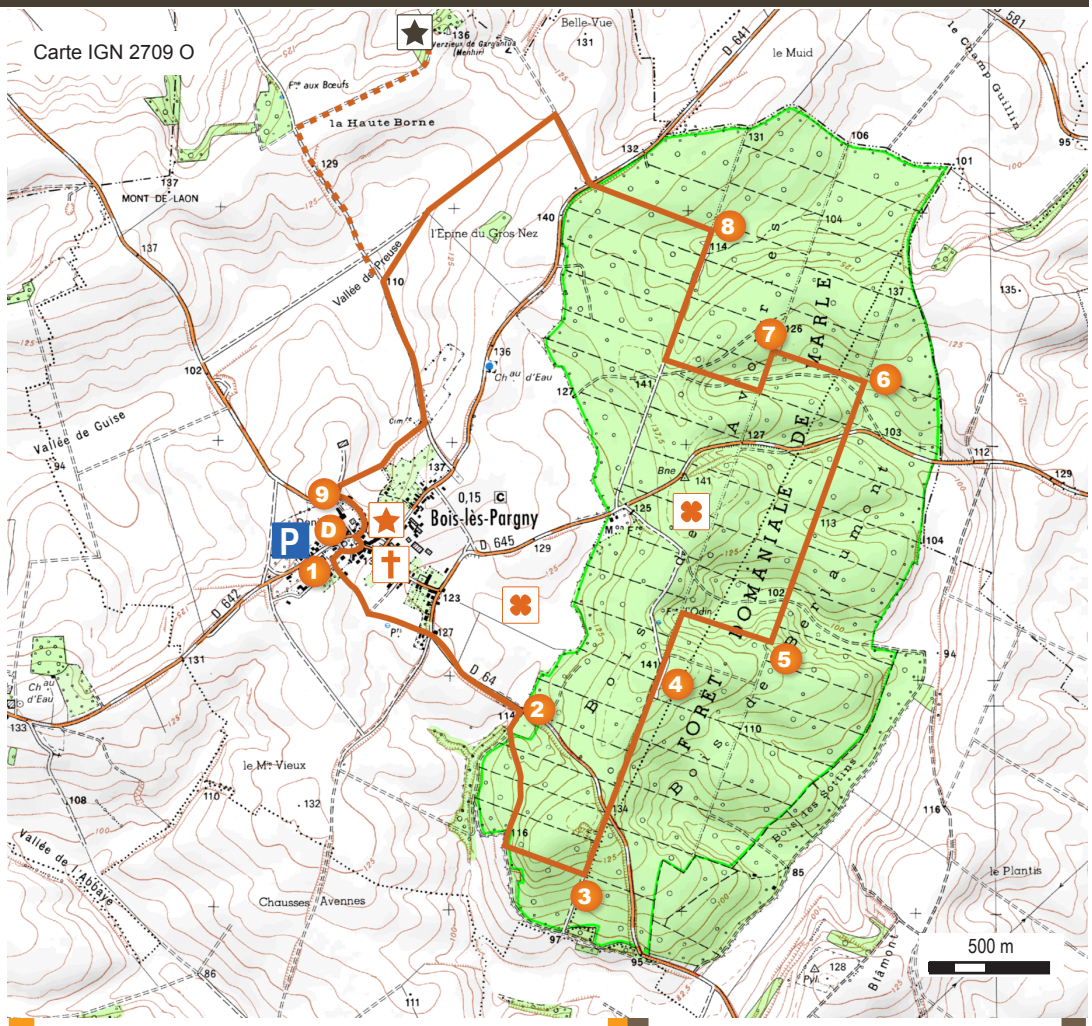
BOIS-LÈS-PARGNY - DERCY



- **Durée :** 3 h 00
- **Longueur :** 9,7 km
- **Altitude mini :** 102 m
- **Altitude maxi :** 143 m
- **Difficultés :** Circuit valonné pour des marcheurs de niveau intermédiaire.
- **Balisage :** Jaune et vert



Balade en forêt



SUR LE PARCOURS

- Château de Bois-lès-Pargny (17-18e s.) : donjon carré à tourelles d'angle (1611), logis (18e s.) restauré.
- Église Saint-Remi (éléments du 12e s.)
- Forêt domaniale de Marle
- Circuit valonné offrant de beaux points de vue sur le Pays de la Serre et Laon

À PROXIMITÉ

- Menhir dit «Le Verzieux de Gargantua» (hors circuit)
- Patrimoine de Marle : église remarquable (12e s.), anciens remparts et tours, belles maisons (17-18e s.), Musée des Temps barbares
- Ville d'Art et d'Histoire de Laon

Entre forêt et plaine valonnée, cette balade vous conduit au pays des druides et des korrigans. Après quelques beaux points de vue sur la montagne couronnée, on traverse la forêt domaniale de Marle, caractérisée par son relief et quelques jolis lacets. En fin de parcours, nous vous recommandons un détour par le « Verzieux de Gargantua », un menhir d'une hauteur de quatre mètres.

Accès au départ : De Laon ou Guise, gagner Pargny-les-Bois par la D 967, puis bifurquer en direction de Bois-lès-Pargny (D 642). Le point de départ se situe à côté de l'église (parking).

D Du parking, emprunter à droite la rue Marcel Carlier. Au transformateur, suivre la route principale.

1 Bifurquer sur le premier chemin à gauche (vue sur la forêt de Marle, le plateau et la Cathédrale de Laon). Au croisement suivant, continuer tout droit.

2 À l'entrée de la forêt, prendre le chemin en lisière à droite sur 100 m. Suivre le sentier montant à gauche sur 500 m jusqu'à la lisière et longer le champ sur 50 m. Emprunter la laie à gauche entre les parcelles 201 et 202.

3 Prendre à gauche l'allée principale sur 950 m.

4 À la patte d'oie, continuer tout droit. Au fond du vallon, prendre à droite le chemin.

5 Au carrefour en T, prendre à gauche la laie. Franchir la D 645 et emprunter le sentier en face.

6 Après le thalweg, prendre à gauche en lisière.

7 Au carrefour, prendre à gauche, puis la deuxième laie à droite. Emprunter une grande allée à droite sur 600 m.

8 Après la clairière, prendre la première laie à gauche. Traverser la D 641, s'engager en face, puis virer à gauche. Au carrefour à 1 km, prendre à gauche. ***Hors-circuit :*** *à droite vers le Verzieux de Gargantua (2,5 km AR).* Au calvaire, tourner à droite.

9 À 250 m, prendre le chemin à gauche. Au croisement, emprunter la route à gauche pour rejoindre le point de départ.

INFOS TOURISTIQUES :
Office de Tourisme du Pays de Laon
Tél. : 03 23 20 28 62

CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :
Communauté de Communes du Pays de la Serre

UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?
Signalez-le nous !

Cette fiche est extraite du site **www.randonner.fr** le portail de la randonnée dans l'Aisne.

Rejoignez notre communauté de randonneurs sur www.facebook.com/jaime.aisne

conception : www.grandnord.fr / www.jbstudio.fr

J'AIME L'AISNE

L'AISNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL